

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : M. Julien Daubelcour, Juriste marchés publics, 222, Rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : Marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <http://www.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : PHASE CANDIDATURES - Marché de prestations de scénographie pour l'exposition temporaire «La route des Chefferies. Entre réel et imaginaire » en Galerie Jardin du musée du quai Branly - Jacques Chirac du 5 octobre 2021 au 23 janvier 2022 (dates prévisionnelles)

Catégorie de services : 26

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 92521100

Lieu d'exécution et de livraison : 222, Rue de l'Université, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- PHASE CANDIDATURES - Marché de scénographie pour l'exposition temporaire «La route des Chefferies. Entre réel et imaginaire » en Galerie Jardin du musée du quai Branly - Jacques Chirac du 5 octobre 2021 au 23 janvier 2022 (dates prévisionnelles). La procédure choisie comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures (phase 1) et une phase de sélection des offres (phase 2). Cet avis concerne la première phase.

Prestations divisées en lots : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Autres renseignements demandés :

• Un dossier technique justificatif des dispositions que le candidat ou le groupement se propose d'adopter pour l'exécution des prestations et qui permettra d'apprécier ses capacités à assurer la mission faisant l'objet du marché. Ce dossier comprendra notamment les informations suivantes :

a. La présentation de cinq références maximum, assortie d'une note explicative (2 pages maximum pour l'ensemble des références présentées). Cette note démontrera la pertinence du choix de ces références au regard de la compréhension des enjeux du projet.

Attention : Les candidats doivent sélectionner et remettre un dossier de 5 références. Aucune référence supplémentaire ne sera analysée.

NB : Aucune indemnité ne sera versée au candidat pour la présentation des références. En cas de dépôt de son offre par voie papier, le book sera rendu au candidat à l'issue de la phase 1 sur sa demande.

b. Une note détaillant la composition et les compétences de l'équipe que le candidat compte mettre à la disposition du musée dans le cadre du présent marché (2 pages maximum). Les CV seront joints.

Nombre de candidats :

• Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3

• Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 5

• Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Le nombre minimal de candidats admis à présenter une offre en phase de sélection des offres (phase 2) est de trois et le nombre maximal est de cinq candidats. Lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux conditions de participation est inférieur au nombre minimal, le pouvoir adjudicateur peut poursuivre la procédure avec le ou les deux candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des candidatures. Pour déterminer les candidats admis à participer à la seconde phase de la procédure (sélection des offres), le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères de sélection pondérés de la façon suivante :

- Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 60 points/100).

Le candidat présentera une notice explicative à l'appui des références fournies (5 maximum) démontrant une compréhension de l'espace, des propos et des enjeux du projet (2 pages maximum pour l'ensemble des références présentées).

- Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 40 points/100).

Le candidat présentera sa candidature ainsi que celle des membres du groupement en précisant les activités, les moyens humains et matériels mis en oeuvre pour le présent projet.

• Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des candidatures : 12 février 2020 à 17 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-MQB-02810-MA-00-00

Renseignements complémentaires : Cette publicité constitue un AVIS D'APPEL A CANDIDATURES. La procédure choisie comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures (phase 1) et une phase de sélection des offres (phase 2). Le dossier de consultation ne comporte qu'un Règlement de la consultation (phase 1) et une annexe relative à la présentation de l'exposition. Les candidats qui le souhaitent peuvent déposer leur CANDIDATURE pour la phase 1.

Le dossier de consultation relatif aux candidatures est disponible sur le profil acheteur de l'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

Au stade des candidatures, seules les capacités techniques et professionnelles sont analysées. A l'issue de l'analyse des candidatures, trois candidats au minimum ou cinq candidats au maximum seront admis à remettre une offre. Le détail des éléments attendus est précisé dans le règlement de consultation de la phase candidatures.

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des candidatures (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée), des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des candidatures est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

QUESTIONS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE) (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse suivante : marches-publics@quaibrantly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures. Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

Critère n°1 : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 60 points/100). Le candidat présentera une notice explicative à l'appui des références fournies (5 maximum) démontrant une compréhension de l'espace, des propos et des enjeux du projet (2 pages maximum pour l'ensemble des références présentées).

Critère n°2 : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché (notée sur 40 points/100). Le candidat présentera sa candidature ainsi que celle des membres du groupement en précisant les activités, les moyens humains et matériels mis en oeuvre pour le présent projet.

La somme des notes par candidat donne un total sur 100 points. Les candidats qui bénéficieront des notes les plus élevées à l'issue de l'analyse des candidatures et dans les conditions énoncées à l'article 2.2 du règlement de la consultation (phase 1), seront invités à remettre une offre sur la base du dossier de consultation (DCE) qui leur sera fourni.

INFORMATIONS SUR LA PHASE DE SELECTION DES OFFRES

Lors de la seconde phase de la consultation, les candidats qui seront admis à présenter une offre devront remettre à l'appui de celle-ci, une proposition muséographique comportant une esquisse de principe d'aménagement, une note environnementale détaillant l'approche du candidat et démontrant sa compréhension des principes et des enjeux d'écoconception de l'exposition (optimisation du construit notamment) ainsi qu'une estimation prévisionnelle des coûts des travaux décomposée par lots.

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché public au candidat ayant fourni la proposition économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de la consultation de la phase offre.

Une prime de 2 000 TTC euros sera attribuée aux candidats ayant remis une offre (phase 2) et qui n'auraient pas été retenus à l'issue de l'analyse des offres. Le pouvoir adjudicateur peut refuser l'octroi de cette prime si le dossier remis par le candidat ne le justifie pas.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 janvier 2020

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=527949&orgAcronyme=f5j>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr